Meubles pour votre Chambre à coucher

2e PARTIE

AVEC les tables de nuit, les commodes et la coiffeuse décrites dans la première partie, vous avez tout le mobilier, sauf le lit. En plus de ses lignes simples et plaisantes, le modèle proposé possède l'avantage de comporter à la tête un espace vide servant d'armoire à draps, oreillers, etc., et deux larges tiroirs pour mettre des souliers. Si l'on préfère deux lits jumeaux plutôt qu'un lit à deux places, la construction reste la même dans son principe. Il suffit de faire le meuble plus étroit, de ne lui donner qu'un seul tiroir et de supprimer la cloison de séparation des deux compartiments à la tête du lit. Presque tous les panneaux sont en contreplaqué de 6. Sur le prototype, le couvercle du compartiment avant était en contreplaqué de 20, mais il est plus économique d'utiliser l'épaisseur de 6 et de renforcer le panneau en le collant sur un cadre assemblé à mi-bois (fig. 13 et 14).

Le pied du lit consiste en un panneau de contreplaqué de 6 monté sur un cadre dont trois côtés sont faits avec un

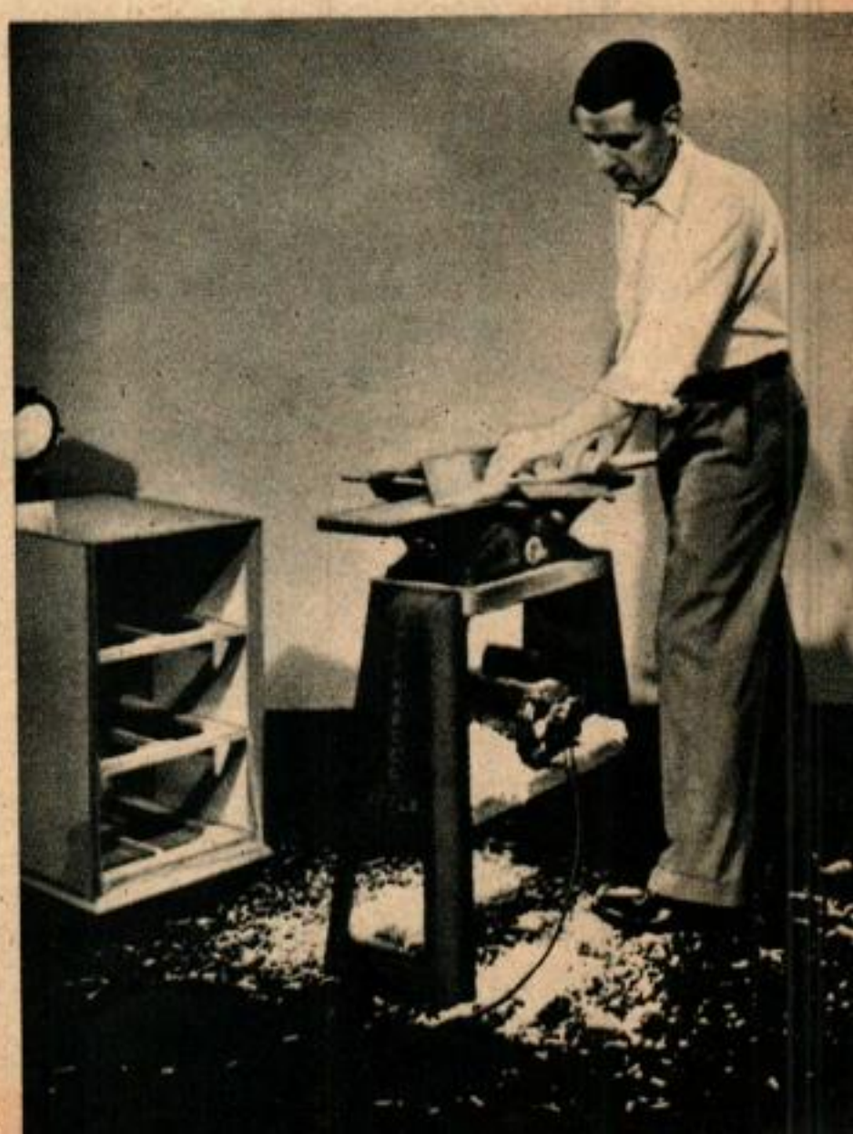

La scie circulaire est la seule machine-outil nécessaire à la construction de ce mobilier.

Un vaste tiroir s'ouvre de chaque côté de la tête du lit, afin de recevoir les chaussures. Il est dissimulé par la table de nuit, ce qui permet de l'employer aussi comme cachette pour des papiers et des objets précieux, car on ne soupçonne pas son existence.

Un autre point intéressant de ce meuble est la présence du compartiment à la tête du lit pour mettre les draps, couvertures, etc. Si on le désire, on peut doubler le contreplaqué intérieurement par une feuille de placage en cèdre dont l'odeur chasse les mites qui s'attaquent aux couvertures. Une fois ouvert, le tiroir repose sur la literie.

tasseau de 20 × 50. Le quatrième côté est chanfreiné et rainuré (profondeur 10 mm) sur la face intérieure, afin de recevoir le bord du panneau. Ce dernier est garni dans le bas par une moulure de 20 × 45, analogue à celle qui orne les tables de nuit, les commodes et autres meubles. Cette moulure est collée sur le contreplaqué de façon à dépasser le bord inférieur de 5 mm (fig. 16, détail en coupe), l'autre face (cachée) comporte 5 tasseaux avec feuillure vissée sur la moulure tout le long de la base. On notera que la moulure est coupée en onglets aux extrémités et couvre le haut du pied sur une longueur de 100 mm (fig. 16). Remarquer également que les moulures verticales apparentes sont chanfreinées sur deux angles afin de venir à fleur de la moulure horizontale du bas et que leurs extrémités supérieures sont coupées en onglet. Les pyramides des pieds sont faites comme il a été dit dans la première partie, sauf que, dans le cas présent, l'épaulement a une longueur de 32 au lieu de 25. Les pieds sont munis d'une feuillure sur deux côtés adjacents et collés sur l'angle des moulures afin que les surfaces vues soient bien à fleur.

La tête du lit est construite sur une charpente de bois brut (fig. 15). On commencera par chacune des extrémités avec la construction d'un cadre formé d'une pièce horizontale de 20 × 100 × 300 et d'un montant de 20 × 64 × 380 vissé dessus à 6 mm de la partie avant. La partie supérieure de ce montant est entaillée pour recevoir une traverse. Un autre montant est vissé à 6 mm de la partie arrière de la traverse du bas et il a 20 × 40 × 780. Les deux montants sont réunis par une traverse située à 250 mm au-dessus de celle du bas, on obtient ainsi une ouverture rectangulaire par laquelle passe le tiroir à chaussures. Les

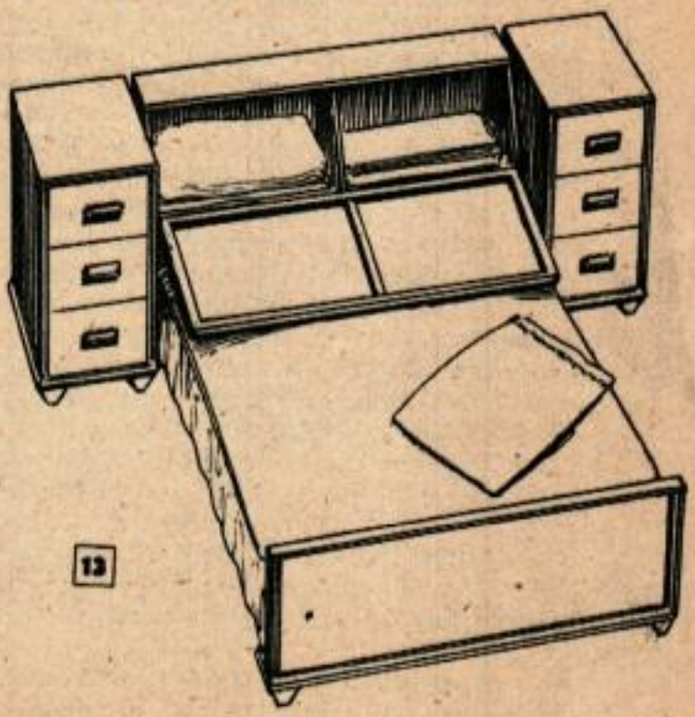

ASSEMBLAGES A ONGLETS

1420

DETAIL A

DETAIL B

14

TIROIR A CHAUSSURES

CHASSIS 20 × 50 (VOIR FIG. 13)

CHARNIERE DE 50

ASSEMBLAGE A ONGLETS

375

150

780

250

255

290

COULISSE A TIROIR CARRE de 20

CONTREPLAQUE 6 × 430 × 1400

20 × 400 × 300

20 × 65 × 375

13

RAINURE DE 10

100

16

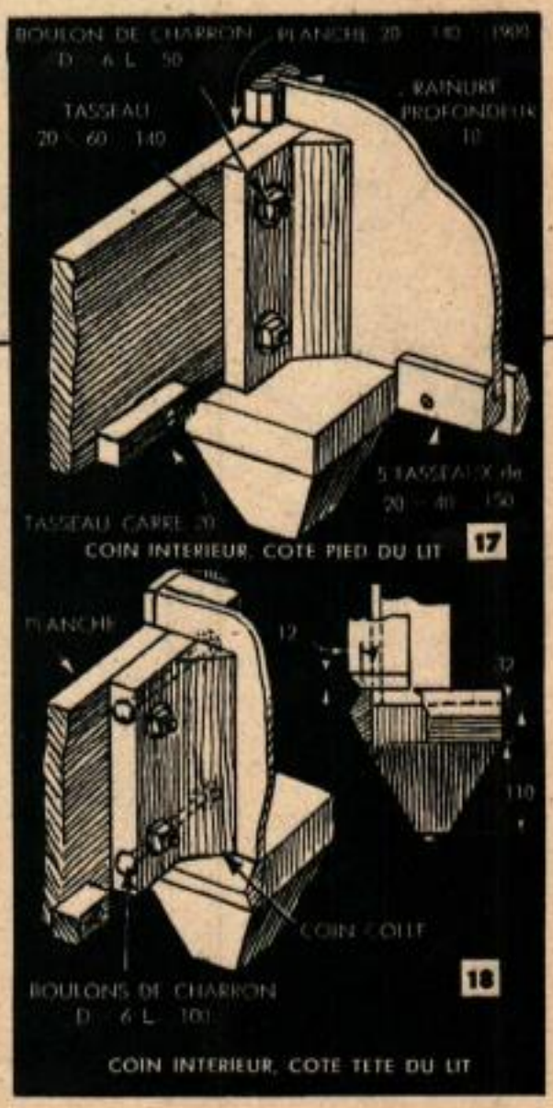

assemblages extrêmes de la charpente sont faits comme l'indiquent les dessins, on pose en outre un tasseau de 20 × 25 dans les entailles des montants, un autre en dessous en un point qui soit à fleur de la traverse située au-dessus de l'ouverture du tiroir et le dernier à la même hauteur et en arrière. Ces deux derniers constituent un support pour le fond du compartiment à linge, fond qui est en contreplaqué.

Maintenant il faut couvrir l'arrière de cette charpente. Pour cela utiliser un contreplaqué de sapin de 6 × 780 × 1400, cloué et collé de façon à mettre les bords à fleur de la carcasse de bois. Ensuite, mettre le panneau avant qui a 380 × 1400. Les panneaux de contreplaqué couvrent les extrémités du plan incliné de la tête du lit, soit à 150 du panneau arrière et à 380 du bas du panneau avant. Ces deux panneaux droit et gauche (pour le lit à deux places) sont placés en choisissant la face la plus belle du contreplaqué pour le côté vu. Les bords supérieurs sont chanfreinés à 45°. Après avoir collé les panneaux d'extrémité, on installe les glissières des tiroirs. Ce sont des tasseaux carrés de 20 × 20 entaillés à chaque extrémité pour s'accrocher sur les traverses du bas et sur la pièce centrale qui est

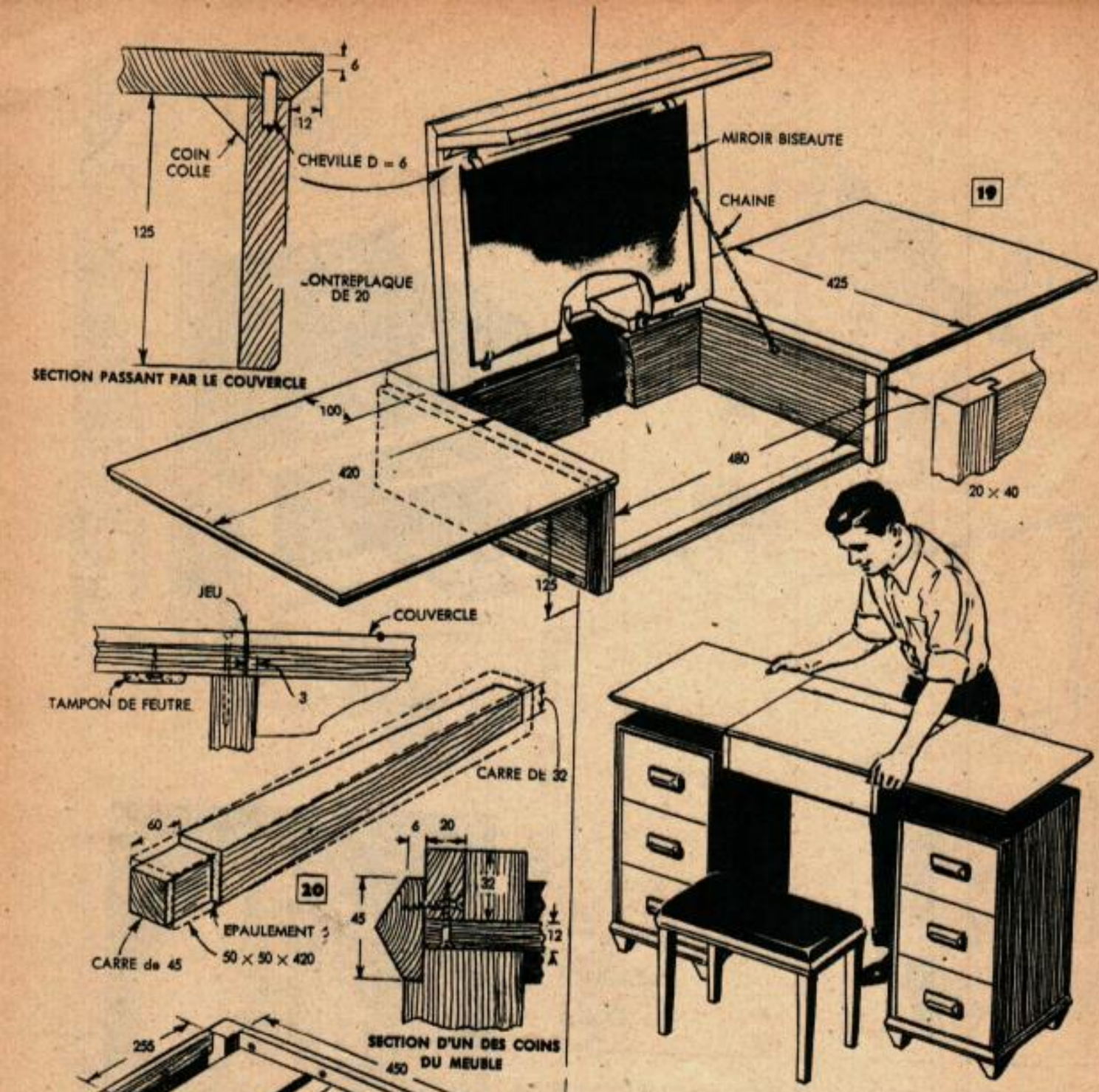

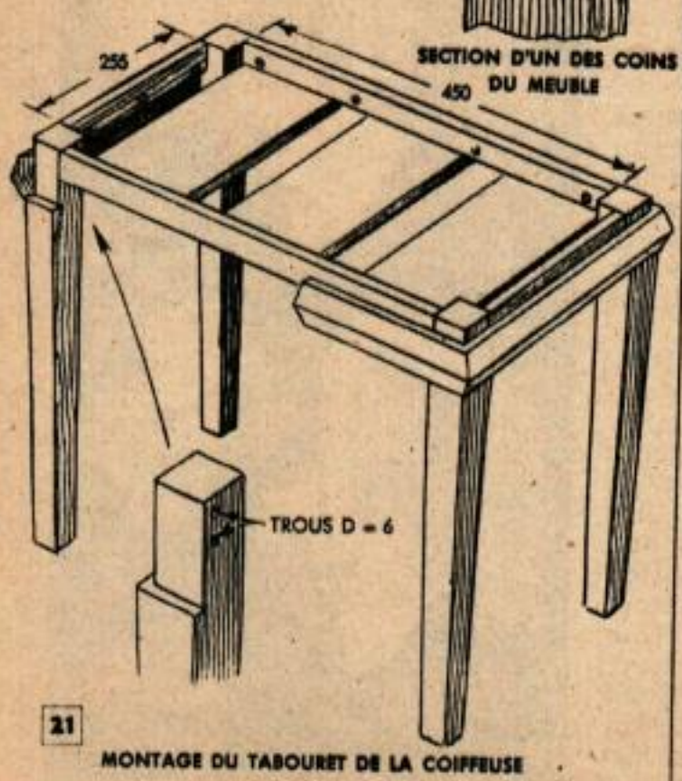

MONTAGE DU TABOURET DE LA COIFFEUSE

collée sur de petits morceaux de bois contre les panneaux de contreplaqué avant et arrière.

On met en place le panneau constituant le bas du compartiment à linge, puis le panneau supérieur est assemblé à onglets de 45° avec les autres. La séparation centrale, qui supporte la tablette supérieure, est entaillée sur le devant afin de pouvoir se placer par rapport aux baguettes de la charpente. Les bords des panneaux de contreplaqué qui seraient visibles sont recouverts d'une moulure de 20 munie d'une feuillure. Les tasseaux couvrent les bords entaillés comme le montre le détail B, tandis que la moulure horizontale est façonnée selon le détail A. Les moulures sont assemblées en onglets dans les angles et collées sur le panneau de contreplaqué. Une moulure inférieure identique à celle utilisée pour le pied du lit, est collée dans les coins extérieurs sur les angles des pièces de base de la charpente.

Le couvercle du casier est articulé, comme le montre le détail en coupe de la fig. 14 et les

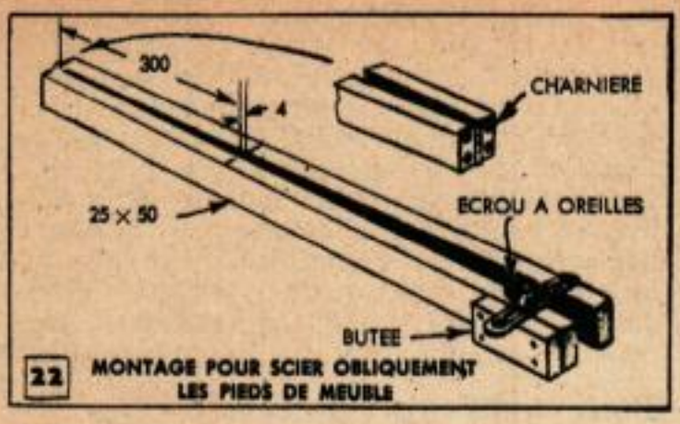

22 MONTAGE POUR SCIER OBLIQUEMENT LES PIEDS DE MEUBLE

tiroirs, ainsi que les poignées, sont faits comme il est dit dans la 1re partie. Les longerons du lit sont fixés à la tête et au pied (fig. 17 et 18).

Le dessus amovible (fig. 19) qui repose simplement sur les deux petits meubles latéraux afin de former la coiffeuse, est fait avec du contreplaqué de 20 et des tasseaux de dimensions courantes. Le dessus est un panneau de 430 × 1300. On chanfreine 3 côtés sur la face inférieure puis le panneau est divisé en 4 parties. La partie destinée à recevoir les produits de toilette est faite comme une boîte. Les côtés et la partie arrière sont vissés sur un fond de contreplaqué et une 4e pièce de bois est mise en place afin de soutenir le liteau sur lequel sont posées les charnières du couvercle. On remarquera comment le bois en bout est caché, en ce qui concerne les parties latérales et inférieure, au moyen de bandes de bois bouvetées. Les panneaux extérieurs sont collés et cloués sur les bords supérieurs du compartiment à 3 mm du bord afin de former une feuillure dans laquelle repose le couvercle. Ceci se voit facilement dans le détail au-dessus de la fig. 20. Le rabattant du devant est attaché au tiroir au moyen de chevilles et d'une pièce triangulaire collée placée à l'intérieur. Le couvercle peut être appuyé contre le mur lorsqu'il est ouvert à moins qu'on utilise une chaîne de retenue qui le maintient vertical.

Le montage du tabouret qui accompagne la coiffeuse est représenté par la fig. 21. Faire d'abord les pieds en prévoyant un épaulement de 6 × 60 sur deux faces adjacentes de chacun d'eux. La fig. 20 montre la forme pyramidale des pieds dont la section passe d'un carré de 50 × 50 à un carré de 32 × 32, entre l'épaulement et la base. Avant de faire ces inclinaisons, percer les trous de logement des chevilles qui assemblent l'encadrement en bois de 20 × 32 à fleur de l'épaulement de la partie supérieure des pieds. Un montage d'usinage tel que celui de la fig. 22 peut être employé pour faire la partie inclinée des faces du pied.

Le détail en coupe à droite de la fig. 20 montre comment une moulure taillée à onglets est vissée de l'intérieur des longerons. La fig. 23 montre 2 méthodes de rembourrage du siège. Si l'on utilise l'étoupe ou le crin, le siège est supporté par 3 pièces de 12 mm espacées comme sur la fig. 21. Si l'on emploie le caoutchouc mousse, la partie inférieure du siège est recouverte d'un contreplaqué de 6 mm tenu par des tasseaux vissés sur les longerons.

(A suivre)

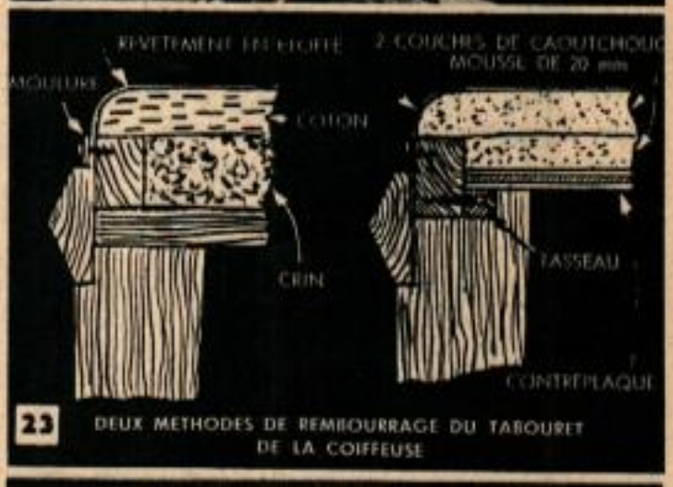
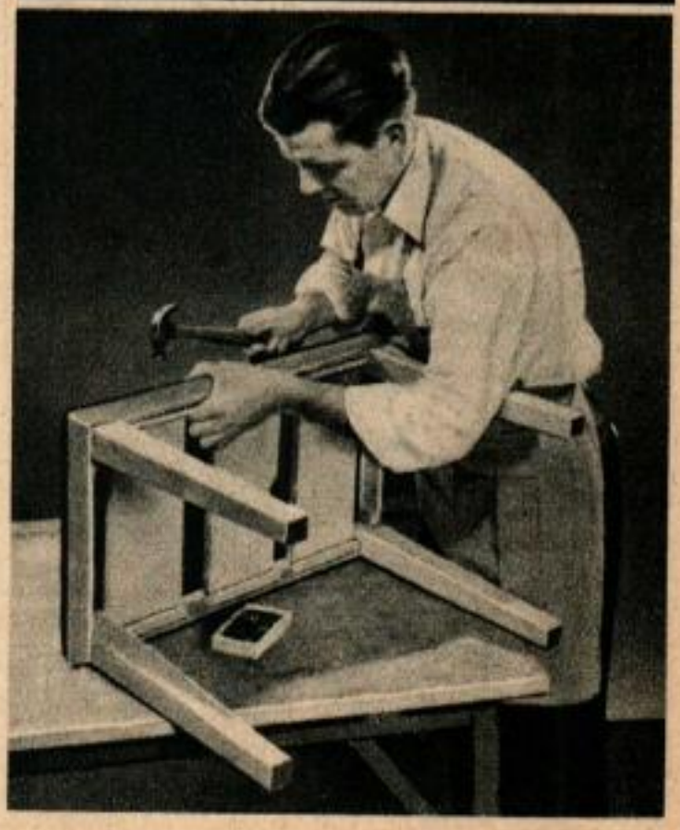
23 DEUX METHODES DE REMBOURRAGE DU TABOURET DE LA COIFFEUSE